



**Communiqué de presse**

Paris, le 29 avril 2021

**#SantéTravail #Télétravail #Evènement**

**La FIRPS devient partenaire institutionnel de la première édition du congrès Télétravail**

**22 & 23 juin 2021**

Paris, le 29 avril 2021 – **La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux) devient partenaire institutionnel du premier évènement professionnel dédié au télétravail. Le Congrès du Télétravail, manifestation dédiée aux impacts du télétravail au sein des organisations, proposera 18 conférences, 8 ateliers et e-expositions. La Firps animera un atelier et ses membres participeront à l'animation de conférences et ateliers.**

Alors que le premier confinement a été l'occasion pour plus d'un tiers des salariés français d'expérimenter le télétravail et que les derniers accords ANI, le promeuvent... les entreprises sont sommées de réfléchir aux enjeux du développement de sa pratique. Le Congrès Télétravail, initiative de l'organisateur d'événements Formule Magique s'adresse à toutes les directions des entreprises souhaitant déployer efficacement et sereinement la pratique du télétravail.

Accessible en en présentiel et live streaming, l'évènement proposera 2 jours de conférences autour des enjeux du développement du télétravail et un programme d'ateliers pour s'informer sur les best practices.

Le soutien de la Firps qui représente les principaux acteurs du conseil en RPS et QVT, permettra d'apporter un regard expert sur cette nouvelle forme d'activité et les risques qu'elle engendre pour la santé, et de formuler des pistes pour une pratique du télétravail préservant santé des salariés et performance des entreprises.

*« Alors que le télétravail s'installe dans le quotidien de nombreux salariés, il devient nécessaire de réfléchir à ces modalités et aux conditions de son application. De même, partager les réflexions et initiatives des acteurs a paru important pour la Firps qui soutient comme partenaire institutionnel, cette manifestation »* souligne François Cochet, Président de la Firps.

## À propos de la FIRPS

La FIRPS (Fédération des Intervenants en Risques Psychosociaux), créée en 2011 et présidée par François Cochet, (groupe SECAFI), compte 19 acteurs significatifs et reconnus, regroupant plus de 600 consultants spécialistes de la prévention des RPS et du management de la QVT, réunis autour du partage de valeurs fortes pour l'exercice de leur métier. Elle s'est dotée dès sa création d'un code de déontologie qui régit un mode d'exercice de ses membres dans le respect d'une éthique commune. Elle a depuis 2016, publié une série de travaux visant à promouvoir des bonnes pratiques au sein d'une profession encore jeune. Ces travaux destinés en priorité aux professionnels en entreprise ou en cabinet, abordent des questions présentes à l'agenda des DRH : la question du suicide au travail, les RPS lors des restructurations, la déontologie dans la pratique de l'assistance psychologique à distance. Elle prend également part au débat public par la publication de manifestes : « Six propositions pour faire de la santé au travail un enjeu national, propositions pour la mission Santé au travail ». Tous sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site de la FIRPS - [www.firps.org](http://www.firps.org) - @firps\_org -

## Cabinets membres de la FIRPS

**ABSILIA, ACTEMS CONSEIL, AXIS MUNDI, BELLEDONNE RH, BE POSITIVE, ÉKILIBRE CONSEIL, ÉLÉAS, GAE CONSEIL, IAPR, ICAS FRANCE, INC/ IME, ISAST, GROUPE JLO, QUALISOCIAL, REHALTO/ WORPLACE-OPTIONS, SANTÉ PARTNERS, SECAFI, STIMULUS/ PSYA, USIDE.**

## Contacts médias

Agence Ozinfos : Marie-Céline Terré / Marion Palm

Tél : 06 09 47 47 45 / 01 42 85 47 30 - [firps@ozinfos.com](mailto:firps@ozinfos.com)